

Le Sainte-Hélène

Briller par nos panoramas

Année 10, nº 3 Édition du 28 avril 2022

JE VOTE à L'ÉLECTION PARTIELLE!

Par anticipation: le dimanche 1er mai

de 9 h 30 à 20 h

Jour du scrutin: le dimanche 8 mai

de 9 h 30 à 20 h

Plus de détails à la page 6.



À VOIR DANS CE NUMÉRO...

Mot du consen municipalp. 2
Distribution d'arbres et de compostp. 4
Inspecteur en bâtimentp. 4
Collecte déchets volumineuxp. 5
Avis de rappel électionp. (
Le Marché des petits entrepreneursp. 7
Nouvelles de la Bibliothèquep. 8-9
Comité d'accueilp. 10
7 activités en musiquep. 11-12
Rétrospective du conseilp. 13-14
Rahillard n 15

Municipalité Sainte-Hélène-de-Chester 440, rue de l'Église Sainte-Hélène-de-Chester (Qc) G0P 1H0

Téléphone: 819 382-2650 Télécopieur: 819 382-9933

municipalite@sainte-helene-de-chester.ca

www.sainte-helene-de-chester.ca

Ste Hélène de Chester



Le Sainte-Hélène

Le Sainte-Hélène, se veut un outil promotionnel régional. C'est aussi de l'information municipale sur les activités culturelles et sociales.

Prochaine parution: juin 2022

L'heure de tombée pour nous faire parvenir vos textes : le 31 mai à midi.

administration@sainte-helene-de-chester.ca

Merci aux collaborateurs qui fournissent régulièrement ou occasionnellement des textes pour la réalisation des bulletins :

Chantal Baril, Yvan Ouellette et Martine Lambert.

Montage: Mme Marie-Claude Vallée

Pensée du mois

Le critère numéro 1 d'une vie heureuse, c'est l'attention portée au présent.



les-défis-des-filles-zen.com

Administration municipale

Maire: Christian Massé

Directrice générale : Chantal Baril

Adj. administrative : Marie-Claude Vallée

Conseillers et conseillères :

Siège #1 : André Thibodeau Siège #2 : Julien Fournier Siège #3 : Marie V. Laporte

Siège #4 : Catherine Belleau-Arsenault

Siège #5 : Geneviève Bergeron

Siège #6 : poste vacant

Heures d'ouverture

Lundi au jeudi: 8 h à 12 h et 13 h à 17 h

Vendredi: Fermé

*Le port du couvre-visage est obligatoire lorsque vous vous présentez au bureau.

819 382-2650

Prochaine séance du conseil : le 3 mai 2022

Prochain versement de taxes : le 20 juin 2022

BUREAU FERMÉ:
Le bureau municipal sera fermé
le lundi 23 mai
en raison de la fête des patriotes

MOT DU CONSEIL MUNICIPAL

Chères citoyennes, chers citoyens,

Nous tenons d'abord à souhaiter la bienvenue à Madame Marie Vaillancourt Laporte à titre de conseillère municipale au siège # 3. Nous sommes heureux de l'accueillir parmi notre équipe. Ses compétences et son dynamisme seront un atout pour la Municipalité.

Relocalisation des bureaux municipaux

L'équipe du conseil et le comité de relocalisation continuent de travailler conjointement à une analyse préliminaire concernant le dossier de la relocalisation des bureaux municipaux et de la bibliothèque. Plusieurs avenues sont à l'étude. Nous préparons une consultation publique qui se tiendra le plus rapidement possible ce printemps. Vous serez convoqués dès que nous aurons obtenu toutes les informations nécessaires pour vous présenter le projet et recueillir vos commentaires et propositions. Votre opinion est importante pour nous!

Garage municipal

Des travaux concernant principalement l'isolation et le changement du revêtement extérieur auront lieu d'ici le mois de septembre. Suite au dépôt de deux soumissions, une entreprise locale s'est vu attribuer le contrat. Cette cure de jeunesse est permise grâce à une importante subvention et n'aura pas d'impact sur notre compte de taxes, ce qui est une excellente nouvelle!

Création d'un comité d'accueil

Nous tenons à souligner une belle initiative citoyenne qui a permis la création d'un comité d'accueil des nouveaux résidants dans notre municipalité.

Élections municipales

En terminant, Monsieur Nicolas Paris-Lafrance et Monsieur Yvan Riopel se sont proposés à titre de conseiller au siège #6. Des élections partielles se tiendront le 1^{er} et le 8 mai prochain. Votre participation est importante pour la démocratie. Au plaisir de vous rencontrer!

Votre conseil municipal:

M. Christian Massé, maire
M. André Thibodeau, élu siège #1
M. Julien Fournier, élu siège #2
Mme Marie V. Laporte, élue siège #3
Mme Catherine Belleau-Arsenault, élue siège #4
Mme Geneviève Bergeron, élue siège #5
Siège #6 vacant

DISTRIBUTION D'ARBRES ET DE COMPOST LE 21 MAI



Dans le cadre de Mai, mois de l'arbre et des forêts, nous vous convions à l'évènement « SAMEDI VERT » qui aura lieu le 21 MAI prochain.

Grâce à un projet déposé par la Municipalité, des arbres sont offerts gracieusement par l'AFSQ (Association forestière du sud du Québec), et le compost vient de Gaudreau Environnement qui redonne une partie du compostage que vous faites tout au long de l'année.

L'activité se tiendra en avant-midi, soit de **10 h à midi, au garage municipal** de Sainte-Hélène-de-Chester situé au 365, rue Yves-Boissonneault. Des conseillers municipaux seront sur place pour la distribution.

Bienvenue à tous, surtout aux nouveaux résidents! N'oubliez pas d'apportez vos contenants!

INSPECTEUR EN BÂTIMENT ET EN ENVIRONEMENT

Malgré le fait que les mesures sanitaires aient été diminuées en ce qui concerne la pandémie du COVID-19, je demeure en télétravail, donc je ne suis pas présent au bureau municipal. Il est cependant possible de me laisser un message sur ma boîte vocale au 819 752-2444, poste 4273. Je vous rappellerai dans les meilleurs délais.

Pour toutes demandes de permis et certificats (disponibles sur le site de la Municipalité), celles-ci doivent être **transmises par courriel** à l'adresse <u>permis@saintehelene-de-chester.ca</u>. Merci.



RAPPELS

PAIEMENT DES TAXES FONCIÈRES PAR INTERNET

Pour tous ceux qui effectuent leur paiement de taxes par Internet, il est TRÈS IMPORTANT d'effectuer la correction de votre matricule, soit celui apparaissant sur votre compte de taxes le plus récent, car cela peut engendrer des erreurs au niveau de la réception du paiement. Pour ce faire, vous devez aller annuler le fournisseur et en recréer un nouveau avec le bon matricule. Merci.

FEUX À CIEL OUVERT

Selon la réglementation, nous vous rappelons que vous devez demander un permis lorsque vous désirez faire un feu à ciel ouvert, ce qui inclut les feux de camp ou de joie. Pour ne pas être considéré comme un feu à ciel ouvert, un feu de camp doit être complètement recouvert d'une grille métallique (pare-étincelles) dont les ouvertures ne dépassent pas 1 centimètre. Prévoyez 24 à 48 heures pour obtenir l'autorisation du service incendie. De plus, en période printanière, il se peut qu'il y ait une interdiction de feu. Pour toutes questions à ce sujet, communiquez avec la Municipalité au 819 382-2650.

COLLECTE DES DÉCHETS VOLUMINEUX

La collecte des déchets volumineux se tiendra entre le 9 et le 13 mai.

Veuillez prévoir mettre vos déchets dès le 8 mai afin de vous assurer qu'ils seront ramassés au courant de la semaine. Merci.

Voici la liste sommaire des matières acceptées et refusées :



- Piscines hors terre, accessoires et pompes
- Réservoirs vides et non contaminés d'un maximum de 1 100 litres ou 250 gallons
- Branches d'arbres de moins d'un mètre (3 pieds) de long, attachés en paquets
- Souffleuses, tondeuses et taille-bordures (sans moteur)
- Cuisinières, laveuses, sécheuses et lave-vaisselles
- Matelas, sommiers et meubles



- Réfrigérateurs et congélateurs
- Climatiseurs, déshumidificateurs et thermopompes
- Toilettes, éviers, bains et douches
- Écrans de télévision et ordinateurs
- Rebus de construction (bois, briques, bardeaux d'asphalte, etc.)
- Pièces de voiture (non acceptées à l'Écocentre)

Certains articles refusés doivent être apportés à l'Écocentre. Des frais s'appliquent pour les débris de construction et les frigorifiques.

Pour en savoir plus sur les matières acceptées à l'Écocentre et celles dont certains frais s'appliquent, consultez le www.groupegaudreau.com/ecocentre/.

Pour effectuer une recherche par item, rendez-vous sur www.gestrio.ca.





AVIS DE RAPPEL ÉLECTION PARTIELLE



Aux électrices et aux électeurs inscrits sur la liste électorale

Date du scrutin : le 5 mai 2022

- 1. Les personnes candidates pour le poste de conseiller au siège #6 sont :
 - M. Yvan Riopel
 - M. Nicolas Paris-Lafrance, équipe Ste-Hélène
- 2. Vous pourrez exercer votre droit de vote en vous présentant au bureau de vote qui vous sera assigné, entre 9 h 30 et 20 h, aux dates et au lieu suivants :

Jour du scrutin : Dimanche le 8 mai 2022

Jour de vote par anticipation : Dimanche le 1er mai 2021

Endroit : Salle Lafrance

440, rue de l'Église

Sainte-Hélène-de-Chester, Qc

G0P 1H0

- 3. Vous devrez porter un couvre-visage à l'intérieur des lieux de vote;
- 4. Vous pouvez apporter un crayon de plomb ou un stylo à l'encre bleu ou noir pour marquer votre bulletin de vote;
- 5. Si vous êtes inscrite ou inscrit au vote par correspondance :
 - La présidente d'élection doit avoir reçu vos bulletins de vote au plus tard le mercredi 27 avril à 16 h 30;
 - Si vous n'avez pas reçu vos bulletins de vote quelques jours après votre demande, vous pourrez communiquer avec la présidente d'élection pour en recevoir de nouveaux.
- 6. Vous pouvez assister au recensement des votes qui sera effectué le 8 mai à 20 h 30 à l'adresse suivante : 440, rue de l'Église à Sainte-Hélène-de-Chester, dans la salle Lafrance.
- 7. Vous pouvez joindre la présidente d'élection à l'adresse et au numéro de téléphone ci-dessous.

Chantal Baril, présidente d'élection

440, rue de l'Église, Sainte-Hélène-de-Chester 819 382-2650

MARCHÉ DES PETITS ENTREPRENEURS

MARCHÉ DES PETITS ENTREPRENEURS DE STE-HÉLÈNE-DE-CHESTER

4 JUIN 2022 | 9H À 12H | CENTRE SPORTIF ACIERS SOLIDER



Nous vous promettons un superbe marché animé et rempli de surprises pour les participants et les visiteurs! Déjà 15 petits entrepreneurs inscrits!

Inscrire votre enfant et sa petite entreprise sur le site internet **www.petitsentrepreneurs.com** pour un coût minime de 7,50\$. Une fois l'inscription faite, sélectionnez le **Marché des petits entrepreneurs de Sainte-Hélène-de-Chester** pour participer à notre marché. Vous pourrez modifier et compléter plus tard la fiche de l'entreprise de votre enfant. **Réservez votre place rapidement**, vous nous aiderez à mieux planifier la journée du 4 juin.

Pour toute information supplémentaire :

Contactez Viviane Yelle ou Julien Fournier par tél. ou par courriel ou par Messenger

Tél.: (819) 382-2153

Courriel: fournier.julien@cegepvicto.ca ou vivi yelle@hotmail.com

Aimez notre page Facebook : Marché des petits entrepreneurs de Ste Hélène de Chester

NOUVELLES DE LA BIBLIOTHÈQUE



Le soleil prend de la vigueur! On peut enfin profiter d'un bon livre sur le balcon. N'est-ce pas merveilleux?

Horaire de la bibliothèque

Voici l'horaire régulier de votre bibliothèque :

- Tous les dimanches de 9 h 30 à 11 h 30
- Tous les lundis de 13 h 15 à 16 h 15 (Jeux de société)
- Tous les mercredis de 18 h 30 à 21 h 00



Le concours « Coloriage de Pâques » nous a dévoilé de grands talents. Quatorze jeunes ont pris part au concours. C'est Amy Gardner qui a gagné un chocolat de Pâques au tirage de participation. Ces chefs -d'œuvre sont exposés à la bibliothèque. Viens les admirer. Bravo à tous nos jeunes Picasso!



Amy Gardner, gagnante

Merci aux bénévoles Noémie, Geneviève et Olivier pour ces belles activités!

Notre bricolage de Pâques fut très prisé par nos jeunes débrouillards. Dix jeunes ont peint de très belles cabanes à oiseaux. Ils ont beaucoup d'imagination. Le tirage au sort, parmi les participants, a été remporté par Mélodie Beauregard. Elle a reçu le livre « Le petit lapin magique » question de prolonger l'esprit de Pâques. Félicitations à tous et toutes!



Mélodie Beauregard, gagnante

NOUVELLES DE LA BIBLIOTHÈQUE (SUITE)

Les petits entrepreneurs

Nous avons bien hâte de rencontrer nos jeunes lors de la journée des « Petits entrepreneurs » le 4 juin prochain. Viens nous voir à notre kiosque où tu pourras emprunter des livres, t'inscrire au « Club de lecture TD » et peut-être croiser notre renard du « Sentier des contes ». Un été plein de lecture, ça t'intéresse? Un avant-goût au : https://www.clubdelecturetd.ca/



PARFOIS JE SUIS UN RENARD





Jeux de société à la cabane à sucre



En caravane allons à la cabane Oh! eh oh! On n'est jamais de trop Pour goûter au sirop Pour goûter au sirop d'érable

C'est dans l'esprit de cette chanson d'Albert Viau, que les participants des jeux de société sont allés « fêter » le temps des sucres. Nous tenons à remercier nos charmants hôtes : Mme Denise Fréchette et M. Gaétan Lizotte qui nous ont reçus si chaleureusement. Nous avons pu jouer après un excellent dîner communautaire et la traditionnelle tire sur la neige! Quelle gastronomie et quel plaisir!





Bon printemps et bonne lecture!

Les bénévoles:

Huguette Ouellette, Noémie Asselin, Geneviève Kenyon, Martine Lambert, Olivier Lecomte, François Aubre et Yvan Ouellette

<u>biblio148@reseaubibliocqlm.qc.ca</u> 819 382-2650



Un comité d'accueil des nouveaux résidents mis en place à Sainte-Hélène

Devant l'arrivée marquée de nouveaux résidents au cours des deux dernières années, un comité formé de deux citoyens et d'un élu vient d'être formé afin de faire en sorte que les personnes nouvellement installées à Sainte-Hélène-de-Chester se sentent chez elles le plus rapidement possible.

Une augmentation de la population combinée à un grand nombre de transactions de vente sur le territoire de la municipalité : beaucoup de nouveaux citoyens!



Passée de 388 à 407 personnes de 2021 à 2022, la population de Ste-Hélène a augmenté d'environ 5% en un an. S'il s'agit d'une hausse non négligeable, l'augmentation de la population ne témoigne pas à elle seule de l'important renouvellement dans la population qu'a récemment connu Sainte-Hélène. En effet, c'est plus de 18 transactions de vente qui ont été effectuées sur le territoire de la municipalité depuis 2020, ainsi que 4 constructions de résidences unifamiliales. D'ailleurs, on peut penser que ce nombre se-

rait encore plus important si plus de propriétés ou de terrains étaient disponibles dans le secteur puisque la demande à Sainte-Hélène dépasse l'offre selon Jean-François Rivard, courtier immobilier chez Remax. Bref, le renouveau rural est tel qu'il manque de maisons à vendre pour tous les gens qui veulent venir respirer l'air frais des montagnes.

Des défis pour les néoruraux

Au-delà du rêve d'habiter une idyllique maison de campagne, l'arrivée dans l'arrière-pays comporte son lot de défis. D'une part, les nouveaux résidents ont souvent une connaissance très limitée de ressources formelles et informelles se trouvant sur le territoire. En effet, ils mettent parfois malheureusement plusieurs années à découvrir la panoplie de biens et services disponibles : kiosque de légumes en libre-service dans le rang 3, éleveurs de volailles, salon de coiffure, spa/restaurant, bibliothèque municipale, Centre sportif, activités multiples pour toutes les tranches d'âge, Sentier des Trotteurs, poterie du village, la savonnerie, les produits d'érable de l'un et l'autre... D'autre part, la vie communautaire, ralentie depuis deux ans par la pandémie, fait en sorte que les nouveaux résidents ont eu peu d'occasions de profiter du riche tissu social encore présent à Sainte-Hélène.

Un comité d'accueil qui promet d'être proactif

Si la nouvelle équipe du conseil avait déjà amorcé une réflexion à l'automne dernier sur l'accueil des nouveaux résidents, c'est véritablement à la suite d'une intervention de madame Huguette Ouellette lors du conseil municipal d'avril que les choses ont pris leur élan. Le comité d'accueil est pour l'instant composé de Kim Lavallée, Huguette Ouellette et Julien Fournier (conseiller). Petites rubriques de bienvenue dans le journal municipal, présent remis à l'arrivée, répertoire des ressources locales et carte de la municipalité, événement d'accueil, etc. : toutes les avenues sont explorées et le comité statuera d'ici quelques semaines sur la formule retenue.

COMITÉ D'ACCUEIL (SUITE)

Si d'ici là vous avez des suggestions ou de bonnes idées pour accueillir les nouveaux résidents, vous êtes invités à communiquer directement par téléphone avec madame Huguette Ouellette au (819) 382-2117.

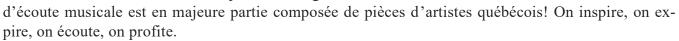
Julien Fournier, Conseiller municipal et membre du comité d'accueil des nouveaux résidents

7 ACTIVITÉS À FAIRE EN MUSIQUE

La musique est un excellent moyen de s'exprimer et de profiter de la vie. En plus, elle a de multiples bienfaits pour la santé. Elle contribue à améliorer l'humeur, à réduire le stress et elle nous aide à mieux nous concentrer. On vous propose quelques idées d'activités à faire en musique.

1. Relaxer

On a besoin de ralentir et de faire une pause? Cardio Plein Air nous offre une liste de lecture tout en douceur pour prendre le temps de respirer, de nous libérer de nos soucis et de faire le plein d'énergie en nature. Bonus : la liste d'écoute musicale est en majeure partie composée de pièces d'artistes québécois! On





On profite de notre marche quotidienne dans le quartier ou de notre trajet vers l'arrêt d'autobus ou l'épicerie pour mettre nos écouteurs, que ce soit pour profiter de nos coups de cœur ou découvrir de nouveaux artistes. La musique nous accompagne pas à pas et peut nous motiver à allonger notre parcours... Génial pour la forme!

3. S'entraîner en plein air

On peut faire de la course à pied ou de la marche rapide ou encore profiter des installations dans notre municipalité pour faire de l'entraînement avec le poids du corps. On choisit une musique qui va nous motiver et nous encourager à atteindre notre objectif. Des études auraient montré que la musique nous distrait et nous évite de penser à l'effort quand on fait de l'exercice. De quoi améliorer notre cardio tout en donnant une pause à notre cerveau!

4. Assister à un concert

La saison des festivals commence bientôt! Qu'on soit amateur de chansons francophones, de jazz, de pop ou de musique classique, on trouvera chaussure à notre pied (ou plutôt écouteur à notre oreille!) avec les multiples offres des différentes municipalités au Québec. On profite du beau temps estival et de la nature pour faire le plein de beauté en écoutant de la musique qui nous fera vibrer. Différents spectacles sont aussi offerts en salle. À nous de faire notre choix! Toutes les occasions sont bonnes pour mettre de la musique dans notre vie.

Suite à la page suivante.

7 ACTIVITÉS À FAIRE EN MUSIQUE (SUITE)

5. Redécouvrir sa bibliothèque

On profite du fait qu'il est possible d'emprunter des CD (et même parfois des instruments de musique) à la bibliothèque pour découvrir de nouveaux artistes et, qui sait, se découvrir un nouveau talent.

6. S'inscrire à un cours de danse

Tango, Zumba, rumba, salsa... Les occasions d'esquisser quelques pas de danse ne manquent pas. On n'a qu'à aller faire un tour sur le site de notre municipalité pour voir si ce genre d'activités est offert. Bouger au son de la musique entraînante ou langoureuse tout en rencontrant des gens, c'est excellent pour notre santé physique et mentale.

7. Faire partie d'une chorale

Pourquoi ne pas nous inscrire à un cours de chant ou à une chorale? Ah, le plaisir de chanter! C'est bon pour notre souffle, c'est bon aussi pour le cerveau, et ça nous permet de socialiser avec d'autres personnes en faisant quelque chose de créatif. À go, on pousse la note!



Source: https://montougo.ca/se-sentir-bien/relaxation-et-pause/7-activites-a-faire-en-musique/



LE SAINTE-HÉLÈNE 28 avril 2022

RÉTROSPECTIVE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DU 1^{er} FÉVRIER 2022

- Adoption de la liste des comptes à payer du mois de février 2022 pour un montant de 72 058.66 \$;
- Annonce de la vacance au poste de conseiller au siège #6 suite à la démission de monsieur Steve Thibodeau le 2 février. Le jour du scrutin sera fixé parmi les dimanches compris dans les 4 mois de l'avis;
- La directrice générale mentionne qu'elle a reçu tous les formulaires *DG-1038 Liste des donateurs et rap*port de dépenses des élus à la suite de l'élection générale 2021;
- Il a été décidé que les signataires de l'acte de vente du terrain à Sogetel soient monsieur Christian Massé, maire, et madame Chantal Baril, directrice générale et greffière-trésorière;
- Il a été résolu de mandater M^e Audrey Toupin-Couture afin d'indiquer au tribunal et aux autres parties que la Municipalité n'entend faire aucune représentation ni intervention relativement à la demande introductive d'instance en reconnaissance judiciaire déposée à la Cour Supérieure;
- Il a été résolu de nommer monsieur Vincent Roy, inspecteur en bâtiment et en environnement, pour l'application de nos règlements d'urbanisme ainsi que ses collègues de travail inspecteurs en bâtiment et en environnement qui travaillent également pour la MRC d'Arthabaska;
- Il a été résolu de nommer monsieur Vincent Roy, inspecteur en bâtiment et en environnement, pour l'application du règlement G-100 ainsi que ses collègues de travail inspecteurs en bâtiment et en environnement qui travaillent également pour la MRC d'Arthabaska;
- Il a été résolu de mandater la SPAA de Victoriaville à appliquer le chapitre 7 concernant les animaux dans le règlement G-100 en notre nom;
- Il a été résolu de nommer madame Chantal Baril, directrice générale et greffière-trésorière, comme personne responsable de la section III concernant les déclarations de chiens potentiellement dangereux et des ordonnances à l'égard des propriétaires ou gardiens de chiens;
- Il a été résolu de mandater la firme Pellerin Aubert Ramsay Provencher inc. pour l'audit des états financiers pour l'exercice financier qui s'est terminé le 31 décembre 2021;
- Il a été décidé de donner les autorisations demandées par le Grand Défi de Victoriaville pour leur permettre la tenue de leur événement le Notos Ultra Trail le samedi 18 juin 2022;
- Les élus municipaux ont décidé de réitérer une demande de rencontre auprès des municipalités de St-Fortunat et de St-Ferdinand pour établir une entente intermunicipale pour le partage de coût des chemins limitrophes qui ne sont présentement qu'à la charge de la municipalité de Sainte-Hélène-de-Chester. La directrice générale se chargera de communiquer avec eux afin de prévoir une rencontre;
- Il a été résolu de mandater M. Paul Aubry à nous partager son expertise et de nous accompagner pour l'estimation des besoins et des coûts pour le projet de notre relocalisation;
- Il a été résolu que la Municipalité de Sainte-Hélène-de-Chester soutienne le projet de loi C-229, Loi sur l'interdiction des symboles haineux, une initiative parlementaire du député Peter Julian;
- Il a été décidé de proclamer le mois d'avril comme étant le mois de sensibilisation à l'autisme et d'inviter les citoyennes et les citoyens, peu importe leur milieu, leur rôle ou leur statut, à tout mettre en œuvre pour que les personnes autistes soient pleinement incluses et respectées dans leur milieu de vie;
- Il a été résolu de proclamer la semaine du 20 au 26 mars 2022, Semaine québécoise de la déficience intellectuelle et d'inviter la population à s'y impliquer;
- Il a été résolu de proclamer le 17 mai Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie et de souligner cette journée pour appuyer les efforts de la Fondation Émergence dans la tenue de cette journée;

RÉTROSPECTIVE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DU 1^{er} FÉVRIER 2022 SUITE

- Adoption du règlement #338-2021 modifiant le règlement de zonage #215-2008 visant à permettre certains usages communautaires dans les zones C1, C2 et P4;
- Adoption du règlement #343-2022 édictant le code d'éthique et de déontologie des employés municipaux;
- Adoption du règlement #344-2022 modifiant le règlement #339-2021 pour la tarification des ordures saisonnières pour l'année 2022;
- Il a été résolu d'abroger le règlement #296-2018 concernant les animaux et que nous appliquerons le chapitre 7 du G-100 concernant les animaux;
- Il a été décidé d'autoriser madame Chantal Baril, directrice générale et greffière-trésorière, de faire parvenir les demandes de soumissions nécessaires en vue de la saison des travaux de voirie 2022;
- Il a été résolu d'autoriser monsieur Vincent Roy, inspecteur en bâtiment et en environnement de la Municipalité, d'émettre des constats d'infractions dans le cadre du dossier du 4340, 4^e Rang;
- Il a été résolu d'appuyer la demande d'autorisation du MTQ qui souhaite obtenir de la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) l'autorisation d'aliéner et d'utiliser à des fins autres qu'agricoles, soit pour des fins de travaux de stabilisation de talus aux abords de la rivière Bulstrode à Sainte-Hélène-de-Chester, une partie des lots 5 891 903, 5 891 909 et 5 892 536 du cadastre du Québec ainsi qu'une partie d'un territoire non cadastré correspondant à la rivière Bulstrode représentant une superficie totale d'environ 2913,2 m².

Veuillez noter que l'intégralité des procès-verbaux se retrouve sur le site de la Municipalité au **www.sainte-helene-de-chester.ca**, dans la section Municipalité, Procès-verbaux.



Inscrivez-vous dès maintenant pour votre carte prépayée au kiosque libre-service situé au 3640 3° rang, Ste-Hélène-de-Chester ouvert 7jours/7 du 15 juin au 31 octobre 2022

Légumes bios, fromages, pâtisseries, pains, confitures, etc!





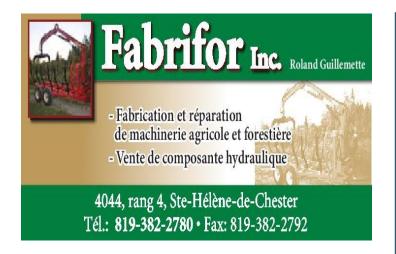


www.entreluneetsol.com

Nos marchés publics :

- samedis de 10h à 13h devant l'église de St-Adrien-de-Ham
 - mardis de 15h à 19h au Carré St-Louis à Montréal

BABILLARD



Vous avez quelque chose à vendre? Vous voulez offrir vos services ou vous êtes à la recherche de quelque chose en particulier?

Contactez nous pour réserver un espace dans la section Babillard.

Par téléphone au **819 382-2650** ou par courriel administration@sainte-helene-de-chester.ca











Même à 6 h le mercredi matin, un conseiller Desjardins vous répond.

1800-CAISSES



Pour la prise de rendez-vous, remplacer une carte perdue, payer une facture ou pour plusieurs autres transactions courantes, **un conseiller est là pour vous.**

7 jours sur 7, de 6 h à minuit.



URGENCE

24 h / 7 jours

desjardins.com/caissedesboisfrancs

(f)/caissedesboisfrancs



VENTE • LOCATION • SERVICE • INSTALLATION

- TRAITEMENT D'EAU
- NETTOYEURS À PRESSION
- POMPES ET ACCESSOIRES
- CIRCULATEURS
- RÉPARATION DE MOTEURS

819 752-5563

Sans frais: 800 263-5563

cence RBQ:











VENTES/ADMIN.: 233, de la Grande-Ligne ATELIER: 111, rue Garand Victoriaville